

CESE-Employeurs.Actualité

PARTENARIATS ENTRE LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT ET LES EMPLOYEURS

Dans cette édition

Partenariats - Institutions d'enseignement et Employeurs 1

Coordination et modération: le rôle de l'UE dans la crise 2

Mobilité - un moteur pour l'emploi durable 3

L'Europe sans barrières 3

Plan stratégique du Groupe des Employeurs 4

La diversité et la non-discrimination sur le lieu de travail 5

Le plan de relance en Europe 6

Défis communs de la recherche 7

Sommet Euromed 2009 8

UNE DEMANDE DE LA PRÉSIDENTE TCHÈQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

A la fin de l'année 2008, le gouvernement de la République tchèque, à l'aube de sa prise de fonction en tant que Président en exercice du Conseil de l'UE, a saisi le Comité économique et Social européen sur ce sujet des partenariats entre institutions d'enseignement et Employeurs. Cette demande n'est pas le fruit du hasard. Elle est l'aboutissement d'une relation étroite entre les organisations d'entrepreneurs tchèques, les Membres tchèques du Groupe Employeurs au CESE et le gouvernement de Prague.

Face à la crise économique en effet, il est judicieux en effet de penser que plus d'investissement dans le systèmes d'éducation de la part du secteur privé permettra à la fois de faire mieux face aux problèmes de l'emploi à court terme et aussi de mieux préparer l'économie de demain.

Le groupe des Employeurs du CESE ne pouvait en effet qu'applaudir à cette initiative et à en prendre le "leadership". Une audition organisée à Bruxelles a permis de rassembler des personnalités aussi diverses que le Recteur de l'Université de Cracovie, le Président de la Fédération européenne des entrepreneurs de la construction, un syndicaliste enseignant, un Ministre tchèque et une étudiante portugaise et bien d'autres encore. Toutes et tous, de même que les Membres du CESE, ont appuyé l'idée de ces partenariats et insisté sur l'importance de leur donner une dimension européenne significative.

UNE RÉPONSE UNANIME DU CESE

L'avis du CESE a été adopté à la session plénière de mars 2009 avec l'appui des 3 groupes. Il préconise notamment un "processus européen de Prague", destiné à fixer un cadre pour promouvoir de tels partenariats dans l'UE au travers d'un dialogue structuré entre partenaires sociaux et autorités publiques, des projets pilotes mis en place par les professions et l'utilisation des fonds européens existants. Un aspect fondamental des

propositions est de faire appel aux initiatives locales mises en œuvre par des petites équipes motivées, de s'appuyer notamment sur le tissu des PME et sur les organisations locales d'employeurs et enfin d'éviter toute bureaucratie.

UNE PRIORITÉ POUR LE GROUPE DES EMPLOYEURS DU CESE

L'avis du CESE a été présenté les 6 et 7 avril à Prague lors d'une Conférence interministérielle. Il servira aussi de support à la grande réunion



Président Henri Malosse

extraordinaire du Groupe des Employeurs qui se tiendra à Bucarest le 16 Juin 2008. Il marque la volonté des entrepreneurs européens d'investir dans l'avenir, donc dans l'éducation. Le monde de l'entreprise et celui de l'éducation poursuivent bien entendu des buts différents. Ils ne doivent être ni subordonnés, ni dépendants l'un de l'autre. Mais en se connaissant mieux et en développant des projets ensemble, ils peuvent contribuer à façonner une société européenne qui fasse plus de place à l'épanouissement de la personne et qui soit plus forte face au défi de la mondialisation.

Henri Malosse

PRÉSIDENT DU GROUPE DES EMPLOYEURS

Rapporteur de l'avis du CESE
SOC/325 – CESE 630/2009
http://eescopinions.eesc.europa.eu/EESCopinionDocument.aspx?identifiant=ces\soc\soc325\ces630-2009_ac.doc&language=FR

COORDINATION ET MODERATION: LE ROLE DE L'UNION EUROPEENNE DANS LA CRISE



Peter CLEVER
Vice-Président
Groupe des Employeurs

“Coordonner et animer le débat signifie mettre en évidence les points communs concernant les problèmes et les défis, débattre en vue de la recherche de solutions et tendre vers une approche concertée reposant sur des convictions communes”

La crise mondiale survenue au cours des derniers mois a plus que jamais mis en évidence l'importance d'une concertation et d'une coordination au niveau international. Cela ne peut se faire qu'avec la participation de l'UE, en aucun cas sans elle.

Personne ne sait si les importantes mesures conjoncturelles adoptés au niveau national parviendront en fin de compte à enrayer le déclin économique. Mais les actions auparavant préconisées pour empêcher l'effondrement du système financier mondial sont aussi de mise: les mesures que chaque État doit prendre de sa propre initiative n'atteindront leur objectif qu'à la condition de faire l'objet d'une concertation internationale quant à leur calendrier et à leur orientation. Il est primordial de réaliser des investissements anticipés et accrus dans les domaines où ils exerceront des effets durables et par-delà les générations, à savoir essentiellement les investissements dans l'éducation et dans les projets d'infrastructures concernant les grands axes de transport en Europe et dans le monde.

UNE EUROPE PERFORMANTE GRÂCE À LA COORDINATION ET À LA MOTIVATION

L'Europe n'a de cesse d'asseoir son pouvoir, son influence et son importance en édictant des normes contraignantes. Ce n'est en fait pas la bonne approche.

L'important concernant l'UE est avant tout de mettre en avant son rôle de concertation et de coordination. Cela pourrait peut-être laisser supposer qu'il s'agit avant tout de la confiner dans un rôle subalterne, sans réel pouvoir. Bien au contraire.

La coordination des politiques nationales ou régionales autonomes et l'arbitrage des débats concernant des questions centrales – telles que la réponse appropriée à apporter au niveau national à des défis essentiels tels que la démographie ou l'intensification de la concurrence internationale – peuvent déboucher sur la mise en œuvre de réformes décisives, sans que l'UE intervienne directement pour légiférer.

Cette approche s'est avérée très fructueuse en matière de politique de l'éducation, domaine dans lequel l'UE ne possède aucune compétence réglementaire. Cela ne l'a pas empêchée de jouer un rôle décisif de moteur pour la mise en œuvre de réformes stratégiques dans la plupart des États membres. Ainsi, l'Europe a pesé sur les politiques nationales en matière d'éducation en

jouant un rôle d'arbitre sur des questions importantes et en coordonnant le processus de discussion. Ce faisant, l'UE a impulsé des réformes concernant l'ensemble des États membres – et ce sans même adopter un seul texte réglementaire.

Coordonner et animer le débat signifie mettre en évidence les points communs concernant les problèmes et les défis, débattre en vue de la recherche de solutions et tendre vers une approche concertée reposant sur des convictions communes. Telle est précisément la marche à suivre dans la crise actuelle.

L'Allemagne par exemple – en tant que premier pays exportateur – a tout intérêt à ce que les effets des politiques nationales menées pour surmonter la crise se renforcent mutuellement grâce à une coordination à l'échelon européen des mesures adoptées. Ce faisant, l'UE doit également veiller à ce que l'État ne se voie pas investi d'un rôle – celui d'entrepreneur de substitution – qui n'est pas le sien.

Les principes réglementaires de la politique sociale de marché, qui se reflètent également dans les règles du marché intérieur, lesquelles visent délibérément à limiter l'influence de l'État, ne s'appliquent pas uniquement en temps de prospérité, mais également en période de tourmente. Dans la crise actuelle, il importe que la Commission européenne veille au respect des règles législatives en matière de subventions.

RETOUR À DES FINANCES PUBLIQUES STABLES ET À DES BUDGETS ÉQUILIBRÉS

Les mesures d'aides mises en œuvre par les États se traduisent pour les budgets publics par un surcroît vertigineux d'engagements financiers. Il est du devoir de l'UE de veiller à ce que chaque État membre prenne des mesures assurant le retour le plus rapide possible à une politique d'équilibre des budgets publics.

INSCRIRE LA STRATÉGIE DE L'APRÈS-LISBONNE DANS UNE ORIENTATION À LONG TERME

L'UE a un rôle essentiel de coordination à jouer également dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne: la crise risque fortement de dénaturer l'esprit de la Stratégie pour en faire un programme conjoncturel excessivement ambitieux à court terme et sans perspective à long terme. Il faut empêcher une telle évolution, laquelle irait à l'encontre de l'objectif fondamental de la Stratégie, qui est de faire de l'UE d'ici à 2010 "l'économie de la connaissance la plus compétitive et dynamique du monde". Cet objectif n'en reste pas moins valable, même si sa réalisation est reportée à une échéance ultérieure.

M O B I L I T E UN MOTEUR POUR L'EMPLOI DURABLE EN EUROPE

Bien que la liberté de se déplacer et de travailler dans l'Union européenne soit perçue par 53 % des citoyens européens comme l'un des principaux avantages et points positifs de l'UE, la mobilité au sein de l'Europe est toujours très réduite et devrait être optimisée. Le **"Plan d'action européen pour la mobilité de l'emploi (2007-2010)"** de la Commission européenne avait pour objectif d'analyser la situation à la lumière des défis soulevés par la mondialisation, le changement démographique et le développement de nouvelles technologies. La Présidence tchèque poursuit cet effort en vue d'accroître la mobilité dans l'UE et se concentre sur les priorités suivantes: promouvoir la plus grande liberté de mouvement possible pour les travailleurs et faciliter et accroître la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs sur l'ensemble du marché européen.

C'est la raison pour laquelle elle a encouragé le CESE à élaborer un **avis exploratoire sur les entraves substantielles à la mobilité sur le marché intérieur du travail**. En tant que rapporteuse, mon principal défi a consisté à procéder, dans un premier temps, à un tour de table pour connaître les ambitions de l'UE dans ce domaine, et la réalité telle que la perçoivent les entreprises et les citoyens. La deuxième étape a été de débattre et d'identifier les obstacles administratifs, juridiques, techniques et psychologiques qui s'opposent

encore à la mobilité et de définir les recommandations appropriées pour les institutions européennes, les États membres, les partenaires sociaux et la société civile organisée.

Le CESE soutient pleinement toutes les initiatives de la Commission européenne et de la Présidence tchèque visant à améliorer la mobilité des travailleurs et à mieux faire correspondre l'offre et la demande de travail dans l'UE. La première occasion de contribuer à la discussion commune au niveau européen s'est présentée à Luhačovice en janvier dernier. La mobilité et la libre circulation des travailleurs étaient à l'ordre du jour de la réunion informelle des ministres de l'emploi. La seconde possibilité de souligner le point de vue du CESE sur cette question s'est offerte avec la préparation des séminaires en amont du Sommet Social tripartite informel de Prague.

La mobilité doit rester un sujet de premier ordre pour l'UE: tel est le principal message du CESE. Il est nécessaire d'entreprendre les actions appropriées dans un vaste éventail de domaines et la participation de tous les acteurs pertinents, notamment les partenaires sociaux, s'impose, eu égard au fait que la libre circulation des travailleurs est un principe fondamental de l'intégration économique européenne. Toute forme de protectionnisme constitue une impasse pour l'avenir!

L'EUROPE SANS BARRIERES

Réunion extraordinaire du Groupe Activités Diverses à Prague, le 13 mars 2009

Les membres du Bureau du Groupe III ont rencontré à Prague, au centre des congrès de l'hôtel "Clarion", des représentants d'organisations d'employeurs, d'organisations syndicales, ainsi que des ONGs. Dans le cadre de cette rencontre, trois thèmes ont été examinés, à savoir:

- le rôle de la société civile tchèque dans le processus décisionnel et la participation de ses citoyens,
- la citoyenneté européenne active – le financement durable des ONG,
- l'Europe sans barrières – la participation des organisations de la société civile.

M. Michael Kocáb, membre du gouvernement de la République tchèque, ministre des Droits de l'homme et des minorités, assistait aussi à cette réunion. Il a présenté aux participants les priorités de la Présidence et a souligné dans son exposé le fait que le développement de la société civile entretient un rapport direct avec la construction de l'Europe des citoyens. L'engagement démocratique des citoyens est particulièrement nécessaire, en ce temps de crise, pour assurer la cohésion et préserver l'avenir.

Comme l'a souligné M. Luca Jahier à la fin de la rencontre, "nous nous trouvons en présence d'un

processus de croissance considérable et de transformation dans tous les pays de l'Union, processus qui affecte un univers complexe et construit, diversement nommé (les ONG, le troisième secteur, les organisations à but non lucratif, l'économie sociale, etc.) et diversement structuré, mais où l'on trouve de nombreuses caractéristiques et dynamiques communes. Il est de l'intérêt général de contribuer à faire évoluer cette croissance avec plus de maturité, en lui donnant un cadre organisationnel plus cohérent et plus solide. D'une part, l'on fait ainsi appel à ce monde des associations et du tiers secteur, pour qu'il sache tirer parti de l'histoire et des expériences qui ont mûri dans des sphères différentes, et pourtant proches: les entreprises, l'agriculture, les organisations syndicales, les coopératives, les professions libérales. D'autre part, l'on adresse clairement à toutes ces composantes une invitation à se forger un parcours et un projet de travail communs, en valorisant les caractéristiques propres à chaque sujet et à chaque domaine. À cet égard, l'expérience du Groupe III du CESE et, plus généralement, celle de l'ensemble du CESE constituent un atout institutionnel extraordinaire et unique".



Vladimira DRBALOVÁ
Membre
Groupe des Employeurs

“La libre circulation des travailleurs est un principe fondamental de l'intégration économique européenne. Toute forme de protectionnisme constitue une impasse pour l'avenir!”



Maria ZVOLSKÁ
Vice-Présidente
Groupe des Employeurs

DEVELOPPEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE DU GROUPE DES EMPLOYEURS

BASTIA - 2 AVRIL 2009



Cveto STANTIČ
Vice-Président
Groupe des Employeurs

“Toute stratégie est une stratégie de réussite. Mais ce n'est ni un recueil de règles, ni un plan d'architecte, ni un ensemble d'instructions programmées. Une stratégie est le thème unificateur qui donne une cohérence et un sens aux différentes décisions prises par une organisation”

Je me rappelle que cette définition me vient de l'époque où je faisais des études de maîtrise de gestion (MBA) aux États-Unis, il y a de nombreuses années. Je continue d'être partisan de cette définition, et je pense qu'elle présente aussi de l'intérêt dans le cadre d'une réflexion sur les nécessités d'un plan stratégique du Groupe des employeurs. J'ai accepté avec beaucoup d'intérêt la proposition qui m'a été faite de compter parmi les coordinateurs de l'élaboration du nouveau document pour les futurs mandats.

POURQUOI NOUS FAUT-IL ACTUALISER LE DOCUMENT EXISTANT ?

Notre Groupe a mis au point en 2008 un bon document de stratégie qui était bien à l'unisson des objectifs fixés par le président pour le mandat 2006-2008. Mais le monde qui nous entoure évolue rapidement, et nous devons réagir à ces évolutions de manière efficace et opportune. Qu'il me soit simplement permis d'évoquer la crise financière et économique qui a frappé avec une vraie brutalité l'économie européenne. À cause de cette crise, les attentes et les valeurs sont en train d'évoluer et de susciter de nouveaux défis.

En 2012, notre Groupe prendra la présidence du CESE. Il nous faut être prêts à reconnaître les nouvelles chances stratégiques qui s'offriront à nous et à pouvoir donner des orientations claires, tout en ayant conscience de la nécessité, dans le même temps, de faire preuve de souplesse et de tirer parti des chances ainsi offertes.

Huit chapitres de notre document de stratégie élaboré en 2008 contiennent un grand nombre de mesures et d'idées devant permettre d'améliorer notre efficacité et notre visibilité. Le moment actuel se prête à un bilan des résultats que nous avons obtenus: c'est avec plaisir que j'ai pu mettre en évidence plusieurs progrès intervenus au cours des deux dernières années.

Je me permets de n'en citer que quelques-uns:

- Renforcement de la cohésion du Groupe et amélioration des méthodes de travail
- Relations plus structurées avec les organisations qui sont nos partenaires
- Influence positive sur le budget de 2010
- Influence positive sur la gouvernance globale du CESE.

ORGANISER UN DÉBAT OUVERT EN VUE DE NOUVEAUX PROGRÈS

Le débat préliminaire qui a eu lieu lors de la réunion du Bureau du Groupe I tenue, a montré

qu'il reste encore des progrès à accomplir:

- Pour ce qui est des avis, la communication et le suivi ne sont toujours pas satisfaisants
- Les relations avec le PE sont insuffisantes, et les relations avec le Conseil sont pratiquement inexistantes
- La visibilité des membres du CESE est faible, surtout dans les États membres, et il faut encore rehausser l'image du CESE et du Groupe des Employeurs.

Dans la période difficile que nous traversons, les entreprises attendent de nous que nous sachions défendre avec une détermination totale les intérêts des employeurs et que nous soyons plus soucieux que jamais d'obtenir des résultats. Il convient que le Groupe I se place aux avant-postes de l'action en ce qui concerne les questions importantes pour les entreprises.

SERONS-NOUS CAPABLES D'ATTEINDRE SEULS CES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ?

Pour certains problèmes, l'on peut répondre à cette question par l'affirmative. Mais la plus grande part de nos idées et de nos aspirations ne peuvent se concrétiser qu'à travers le CESE. Pour atteindre nos objectifs, nous devons peser avec succès sur les politiques et les décisions du CESE. Je suis convaincu que nous ne pourrons y parvenir que par le moyen d'une orientation cohérente s'appuyant sur des analyses claires de la "partie" qui se joue.

L'élément le plus important de la réussite de toute stratégie est la mise en œuvre de cette stratégie. C'est aussi la phase la plus difficile de l'ensemble du processus. C'est pourquoi nous proposons l'élaboration d'un plan d'action concret, d'une authentique "feuille de route", qui facilitera cette mise en œuvre.

Il conviendrait de présenter le projet de document à la réunion du Bureau du mois de septembre 2009, de telle sorte que le Groupe puisse approuver ce document d'ici la fin de l'année.

En attendant, je voudrais inviter tous les membres du Groupe "Employeurs" à participer activement au processus d'actualisation de notre stratégie. Étant donné que l'objet de ladite stratégie est de nous aider à réussir, travaillons ensemble à mener à bien cette entreprise.

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET LA NON-DISCRIMINATION SUR LE LIEU DE TRAVAIL

J'ai eu le privilège de participer en avril à plusieurs manifestations où j'appartenais, sur le plan ethnique, à la majorité: d'abord l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE à Prague du 6 au 9 avril, puis le séminaire Harambe Bretton-Woods sur le capital intellectuel mondial de l'Afrique, les 11 et 12 avril, et enfin, une manifestation transatlantique sur l'inclusion, les 15 et 16 avril au Parlement européen.

Mais c'est lors d'une réunion avec des employeurs français et belges en mars que j'ai commencé à accorder une attention particulière au thème de la diversité au travail. Je voudrais remercier les représentants de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), d'Air France, de la Caisse d'épargne, de la Poste, de Randstad et de Thomson, et tout particulièrement Emmanuel Jahan, d'Air France, pour son aide précieuse qui a permis la tenue de cette réunion.

MIGRATIONS ET DIVERSITÉ

Près de 200 millions de personnes vivent hors du pays dont ils sont originaires ou ressortissants. Selon les estimations de l'OIT, plus de la moitié des migrants et immigrants internationaux sont économiquement actifs: les migrations concernent aujourd'hui avant tout le travail et l'emploi.

En raison de mutations économiques, démographiques et technologiques, de plus en plus d'emplois dans les économies industrialisées ne peuvent pas être occupés par des travailleurs autochtones, et ce malgré la récession et la hausse du chômage que nous connaissons aujourd'hui. Le vieillissement de la population et la démographie déclinante constituent des facteurs centraux. Par ailleurs, de nombreux services et activités, y compris la construction et les soins de santé, ne peuvent être délocalisés. La plupart des PME n'ont pas la possibilité de transférer leurs activités à l'étranger.

L'EMPLOI, UN ÉLÉMENT CENTRAL

Être sans emploi revient de facto à être en situation d'exclusion sociale, de déstabilisation personnelle, de déconstruction identitaire, d'atteinte à la dignité et de réorganisation sociale. Le chômage est souvent fortement connoté d'un

point de vue racial. En effet, les populations minoritaires connaissent généralement des taux de chômage bien plus élevés que ceux de la population majoritaire.

Si l'emploi est donc un élément central s'agissant de la participation de tous à la société, de l'inclusion, et de la dignité de chacun, il demeure néanmoins un terrain clé de la lutte pour l'égalité, contre la discrimination et le racisme. L'égalité des chances et de traitement sur le marché de l'emploi nécessite une approche triple:

- 1 un cadre juridique réglementaire et sa mise en œuvre par l'État;
- 2 Des mesures prises par les employeurs sur le lieu de travail; et
- 3 Des initiatives émanant des travailleurs eux-mêmes.

BONNES PRATIQUES

De bonnes pratiques nécessitent :

- 1 la mise en œuvre d'un cadre de règles et de normes fondées sur des droits, ce qu'a fait l'UE avec l'article 13 du traité CE sur la non-discrimination;
- 2 un fonds de connaissance cohérent et précis;
- 3 des règles, des procédures et des mécanismes administratifs permettant de faire valoir les principes, la législation et les engagements en faveur de l'égalité et de la non-discrimination; et
- 4 des dispositifs de suivi et de surveillance indépendants efficaces.

CONCLUSION

Les avancées en matière de non-discrimination et d'égalité de traitement nécessitent une approche stratégique délibérée pour parfaire le cadre juridique et réglementaire, développer un fonds de connaissances solide, lier entre eux les procédures et mécanismes administratifs, et prévoir des dispositifs de suivi et de surveillance. Il faut mobiliser les partenaires sociaux et les autres acteurs, en les incitant à agir volontairement mais aussi en imposant le respect de la loi. Cette approche requiert une volonté politique, qui requiert à son tour la création d'alliances à des fins de sensibilisation du public et de respect des règles. Il va de soi que, comme tous les projets ambitieux, c'est plus facile à dire qu'à faire!



Brenda KING
Vice-Président
Groupe des Employeurs

“L'emploi est un élément central de la participation de tous à la société, de l'inclusion, et de la dignité de chacun.

Il demeure néanmoins un terrain clé de la lutte pour l'égalité, contre la discrimination et le racisme”

LE PLAN DE RELANCE EN EUROPE



Jacek KRAWCZYK
Vice-Président
Groupe des Employeurs

“La confiance sur les marchés financiers se rétablira aussi et surtout grâce à la surveillance dont ils doivent faire l'objet et au respect des accords et contrats commerciaux”

La Confédération Polonaise des Employeurs Privés (PKPP Lewiatan) estime que l'un des plus grands défis auxquels l'économie européenne est actuellement

confrontée consiste à canaliser davantage de capitaux vers la sphère réelle. Or, bien qu'elles aient bénéficié d'un soutien financier public, sous la forme d'un apport de capitaux supplémentaires, les banques européennes n'élargissent pas leur activité de prêt. La

tendance est exactement l'inverse.

Aujourd'hui, le problème ne réside pas seulement dans le niveau des taux d'intérêt, mais aussi et surtout dans le risque lié à l'octroi des crédits, qui fait grimper le coût de l'argent. Il est par conséquent indispensable de soutenir la solvabilité des entreprises et des ménages par des interventions exceptionnelles et supplémentaires. Il est tout aussi primordial de prendre de nouvelles initiatives, par exemple des mesures qui viseront à contrer l'apparition de goulots d'étranglement dans les paiements et à accroître l'efficacité d'instruments tels que cautions et garanties, ne serait-ce qu'en y englobant des groupes d'entreprises qui coopèrent entre elles. Il y a lieu enfin de contraindre les États membres à mettre en œuvre des dispositions destinées à simplifier la législation et à limiter la charge administrative et les coûts qui en résultent.

Les banques ont déjà préparé leurs rapports financiers pour l'exercice 2008. Des audits sont menés en ce moment sur ces rapports, dans l'objectif de déterminer, définitivement et sans équivoque, l'état des actifs dont elles disposent. Préparer consciencieusement les audits sur les rapports financiers des banques et estimer la valeur des actifs toxiques selon le principe de précaution peut contribuer à restaurer la confiance sur le marché financier. À cette fin, il est indispensable que tous les acteurs de ce marché connaissent l'ampleur réelle du problème. Il en va de même pour les États, si l'on veut qu'ils puissent intervenir pour stabiliser la situation dans le secteur bancaire.

La confiance sur les marchés financiers se

rétablira aussi et surtout grâce à la surveillance dont ils doivent faire l'objet et au respect des accords et contrats commerciaux. Le marché se développe sensiblement plus vite que la réglementation. La surveillance s'est avérée être une "opération de routine", qui ne se concentrait que sur les activités réglementées du marché financier. À l'avenir, il conviendra de compléter les obligations de surveillance du marché financier en prescrivant de mener une analyse constante des changements qui y interviennent et de leurs causes, ainsi qu'une évaluation de leurs incidences potentielles, afin de soumettre les nouveaux domaines d'activités qui apparaissent à un contrôle plus formel, pour autant que la situation le justifie. Une fois par an au moins, les organismes de surveillance du marché financier devraient être tenus de présenter les rapports faisant état de ces changements aux banques, aux gouvernements et – sous une forme plus accessible – au grand public.

Le besoin se fait également sentir de supprimer les différences entre législations d'États membres résultant d'exceptions à la réglementation en vigueur qui ont été introduites au niveau national. Il est indispensable que les organismes de surveillance présents dans les différents États échangent davantage leurs informations et mènent également une action commune lorsque la situation l'exige.

Pour réaliser le projet de création d'un système européen de surveillance financière, qui prévoirait de centraliser certaines compétences au niveau communautaire, tout en déterminant clairement celles qui seraient laissées aux mains des organismes nationaux de surveillance, il conviendrait de commencer par définir les tâches qui ressortissent à la surveillance financière et de ne passer qu'ensuite à l'étape suivante, consistant à les répartir entre l'échelon européen et national.

La position adoptée par l'Union européenne sur les questions relatives au marché financier, de même que les actions que la Commission européenne a lancées ou projetées de mener dans un proche avenir en matière de réglementation et de surveillance doivent aussi être appliquées par les pays tiers: à défaut, les actions communautaires se révéleront inefficaces.

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR RELEVER PLUS EFFICACEMENT LES DEFIS COMMUNS DE LA RECHERCHE

La façon dont l'Europe répond à une série d'enjeux de société majeurs modèlent son avenir pour les décennies à venir. Ces enjeux consistent notamment à maintenir la prospérité de l'Europe face au renforcement de la concurrence mondiale, à répondre aux besoins d'une population vieillissante et aux défis de l'immigration, à encourager le développement durable, particulièrement dans le contexte du changement climatique, à assurer un approvisionnement en énergie, à préserver la santé humaine et l'environnement, à assurer la qualité et la disponibilité des denrées alimentaires, et à préserver la sécurité du citoyen.

Dans le même temps, les citoyens européens attendent que l'on apporte des solutions à ces enjeux grâce à la science et à la technologie.

En comparaison avec ses principaux partenaires, l'Europe continue de sous-investir dans la recherche, et les dépenses consacrées à la recherche et développement par les secteurs public et privé ont généralement stagné au cours de la dernière décennie. Afin d'accroître le rendement et les avantages que les fonds consacrés à la recherche et développement peuvent apporter à la société, l'Europe devrait renforcer sa capacité à transformer les résultats des recherches en bénéfices sociétaux et économiques.

Toutefois, une des raisons les plus évidentes du faible retour sur investissement dans la recherche et développement n'a pas été suffisamment abordée: le manque de collaboration et de coordination entre les programmes publics nationaux de recherche et développement.

Aujourd'hui, 85 % de la Recherche et Développement public fait l'objet d'une programmation de financement, de suivi et d'évaluation au niveau national sans grande collaboration ou coordination entre pays. Moins de 6 % de l'investissement total en recherche et développement et seulement 15 % de la recherche-développement civile européenne financée sur des fonds publics (dont 10 % sont réalisés par des organisations et des programmes intergouvernementaux, et 5 % par le programme-cadre) sont couverts par des financements transfrontaliers de coopération.

Dans les domaines revêtant une importance stratégique pour l'ensemble ou pour une grande partie de l'Europe, le morcellement des programmes de recherche publics entraîne un rendement faible, ce qui coûte cher à l'Europe et l'empêche d'atteindre ses objectifs sociétaux. Pour avancer, l'Europe

doit construire en se fondant sur ses réussites dans la recherche publique transfrontalière, tout en reconnaissant les limites des approches existantes et en y remédiant.

Cependant, ces initiatives communautaires pourraient avoir plus d'impact si l'attention portée à cette problématique faisait l'objet d'une orientation stratégique plus ciblée, s'il existait plus d'engagement politique de haut niveau de la part des États membres, si les systèmes nationaux de recherche étaient plus transparents, et si les instruments étaient utilisés avec plus de souplesse.

Nous disposons actuellement d'une occasion unique de faire avancer la coopération paneuropéenne dans le domaine de la recherche, et ce progrès pourrait s'avérer aussi important que la création des programmes-cadres. La Commission tente de faciliter l'élaboration d'une solution en lançant un processus stratégique et structuré.

La programmation conjointe est fondée sur le principe d'une participation volontaire des États membres, selon une géométrie variable, à la définition, au développement et à la mise en œuvre de programmes stratégiques conjoints de recherche fondés sur une vision commune quant à la façon d'aborder les enjeux sociétaux majeurs. Cela peut supposer une coopération stratégique entre des programmes nationaux existants ou la programmation et l'instauration conjointes de programmes entièrement nouveaux.

Parmi les projets menés, on peut citer la programmation conjointe de la recherche sur la maladie d'Alzheimer. L'incidence croissante de cette maladie et d'autres formes de démence est probablement l'un des signes les plus préoccupants du vieillissement de notre population. Aussi peut-on se réjouir du développement plutôt spontané qui s'est opéré au niveau européen à ce sujet. Il convient également de mentionner le plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (plan SET), projet pilote officiel pour la programmation conjointe de la science et de la recherche, dont l'expérience servira à d'autres projets.

Le CESE suivra avec intérêt la gestion et les conclusions des projets mentionnés. Il entend contribuer à la diffusion de ce concept stratégique qui revêt une importance indubitable, étant donné qu'il façonnera le sort et la position de l'UE dans un avenir proche.

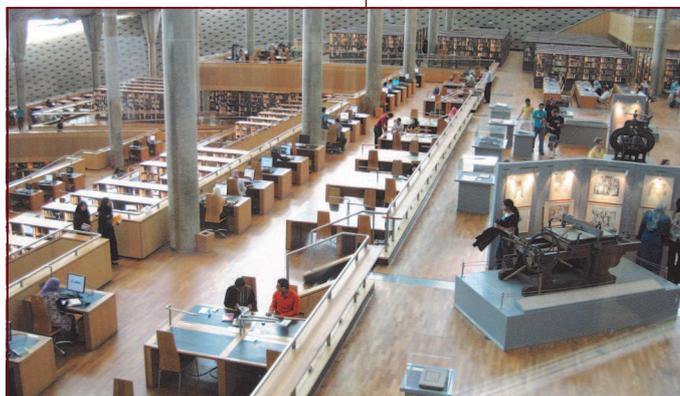


Josef ZBOŘIL
Membre
Groupe des Employeurs

“L'Europe devrait renforcer sa capacité à transformer les résultats des recherches en bénéfices sociétaux et économiques”

SOMMET EUROMED 2009

Les négociations de la réunion d'avril, ont permis de fixer la tenue probable du prochain Sommet Euromed aux 18 et 19 octobre 2009, qui se tiendra à Alexandrie, en Égypte, dans les magnifiques locaux de la bibliothèque.



Bibliothèque d'Alexandrie

La bibliothèque originelle, que l'on considérait à juste titre comme l'un des principaux centres culturels de l'antiquité, a été fondée il y a 2200 ans, sous le règne de la dynastie des Ptolémées. À son apogée, la

bibliothèque avait dans son fonds près de sept cent mille rouleaux de papyrus. Elle fut détruite par des incendies, en raison de conflits armés au cours des premiers siècles de notre ère.

La nouvelle bibliothèque devrait favoriser la communication entre les deux entités si différentes que sont le monde oriental et occidental. L'immeuble cylindrique de onze étages possède une paroi sud en granit d'Assouan sur laquelle sont gravées des lettres provenant de tous les alphabets qu'utilisent les langues du monde. La galerie, en forme de flèche, relie la bibliothèque à l'université d'Alexandrie. Des sections spécifiques de la bibliothèque sont consacrées aux enfants, aux jeunes et aux non-voyants. Un musée des sciences, un musée de la calligraphie et un laboratoire de restauration pour les manuscrits anciens ont été créés sur le site qui comprend également un planétarium, une école internationale d'études bibliothécaires ainsi qu'un centre de conférence. L'équipement de l'ensemble du site défie quasiment toute concurrence; revêtus de chêne, les sols absorbent le bruit tout comme l'isolation des murs recouverts de granit du Zimbabwe; la salle d'étude peut accueillir deux mille personnes, et l'équipement technique est exceptionnel. Cependant, le prix de ce complexe est, lui aussi,

phénoménal. L'investissement initial était de deux cents millions de dollars, et le coût de fonctionnement annuel est estimé à 1,6 million de dollars. Depuis 1997, date à laquelle fut achevée sa construction, la bibliothèque s'équipe progressivement. La principale préoccupation des six cents employés demeure l'enrichissement du fonds de la bibliothèque qui compte actuellement quelque quatre cent mille ouvrages, cinquante mille cartes, deux cent mille enregistrements sur bande magnétique et cent mille manuscrits. La bibliothèque a la capacité d'accueillir près de huit millions de volumes.

Le comité d'organisation du sommet comprend, outre les représentants du CESE, des employés de la bibliothèque d'Alexandrie, des membres de la fédération égyptienne des organisations non gouvernementales, et des représentants du ministère égyptien des affaires étrangères.

Étant donné que le sommet aura lieu en automne 2009, sous la présidence suédoise de l'UE, des membres de l'Institut suédois d'Alexandrie ont également été contactés. Enfin, la représentation permanente de la Commission européenne au Caire contribuera également à la préparation du sommet.

PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Voici les principaux thèmes de discussion:

- La présentation d'un rapport intitulé "Participation effective de la société civile des pays partenaires méditerranéens, dans le contexte des changements démographiques et culturels, à l'avenir de l'Union pour la Méditerranée".
- Conséquences de la crise économique dans la région Euromed
- Pour une stratégie économique et de l'emploi, fondée sur une société de la connaissance dans la région Euromed
- Changement climatique et Méditerranée: défis environnementaux et énergétiques.



Comité économique et social européen
Groupe des Employeurs
Rue Belliard, 99
1040 Bruxelles
Belgique

Téléphone: +32 (0)2 546 95 53
Fax: +32 (0)2 546 97 54
E-mail: gr1@eesc.europa.eu
Website: www.eesc.europa.eu/groups/1

CESE-Employeurs.Actualité est une lettre d'information du Groupe des Employeurs du Comité économique et social européen

- Rédacteur en Chef
Henri MALOSSE
- Rédacteur
Birgit FULAR
- Rédaction & Editeur Photographique
Paula CORREIA

Également disponible en format PDF:
http://www.eesc.europa.eu/groups/1/index_fr.asp?id=007GR01FR

Article écrit par Maria ZVOLSKÁ
Vice-Présidente
Groupe des Employeurs

Bibliothèque d'Alexandrie

